

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la deux cent soixantième assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 28 novembre 2007.

1/ Ouverture de l'assemblée

2/ Présence des représentants municipaux

- M. Michel Gendron, préfet
- M. Patrick Langlois, Ascot Corner
- M. Marc-Jacques Gosselin, Bury
- M. Jean-René Ré, Chartierville
- M. Normand Potvin, Cookshire-Eaton
- M^{me} Nicole Robert, Dudswell
- M. Yvon Ménard, East Angus
- M. Normand Côté, Hampden
- M. Jacques Blais, La Patrie
- M^{me} Céline Gagné, Lingwick
- M. Claude Lecomte, Newport
- M. André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
- M^{me} Solange Bouffard, Scotstown
- M. Jean-Claude Dumas, Weedon
- M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier
M. Martin Maltais, secrétaire-trésorier adjoint

3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2007-11-4068

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux
- 3/ Adoption de l'ordre du jour
- 4/ Présence du public dans la salle
 - Jerry Espada – CLD du Haut-Saint-François
- 5/ Adoption du procès-verbal
 - 17 octobre 2007
- 6/ Aménagement, géomatique, forêt
 - Modification au schéma d'aménagement et de développement relative aux églises non catholiques
 - Modification schéma d'aménagement et de développement relative aux droits acquis
 - Détermination d'une date pour un atelier de travail sur les éoliennes
 - Avis de motion modification au schéma d'aménagement et de développement - Corporation de conservation du boisé de Johnville
- 7/ Rapport financier
 - Adoption des comptes
 - Budget 2008
 - Avis de motion – Règlements de quotes-parts
 - Avis de motion – Règlement relatif à la rémunération des élus
- 8/ Site d'enfouissement

- Offre – Ville de Sherbrooke (suivi)
 - Formation du comité de vigilance – mandat à Transfert Environnement
 - Acceptation soumission – nouvelle cellule
- 9/ Fibre optique
- Recommandation du comité
 - Suivi du dossier (s'il y a lieu)
- 10/ Cour municipale
- 11/ Schéma de couverture de risques incendies
- Résolution – adoption du document
- 12/ Présence du public dans la salle
- 13/ Réunions du comité administratif
- 3 octobre 2007
 - 12 août 2007
 - 17 octobre 2007
 - 26 octobre 2007
 - 29 octobre 2007
- 14/ Rapport du préfet et des membres du CA
- 15/ Correspondance
- 16/ Recommandations des membres
- 17/ Questions diverses
- Service 911
- 18/ Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

- 4/ Présence du public dans la salle

Jerry Espada, CLD du Haut-Saint-François

Monsieur Jerry Espada présente le rapport d'étape de la première génération (2002-2007) du pacte rural aux élus. Ceux-ci adoptent le rapport tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2007-11-4069

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** d'accepter le rapport d'évaluation du pacte rural (2002-2007) tel que déposé au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'accepter le document présentant les engagements financiers du pacte rural 2002-2007 et le plan de travail 2007-2008 tels que déposés au conseil des maires.

ADOPTÉE

M. Espada poursuit sa présentation concernant les points réformés sur la répartition des fonds par secteur géographique. Les membres du comité de suivi de cette réforme expriment aussi certains points de vue afin de clarifier la nouvelle façon de faire.

- 5/ Adoption du procès-verbal

RÉSOLUTION N° 2007-11-4070

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 octobre 2007 en y apportant quelques correctifs au point « Transport collectif » des Questions diverses.

ADOPTÉE

- 6/ Aménagement, géomatique, forêt

Madame Nathalie Laberge est présente pour ce point.

Modification au schéma d'aménagement et de développement relative aux églises non catholiques

Compte tenu que ce dossier n'est plus prioritaire et que c'est la soirée du budget, il est convenu de le reporter en janvier 2008.

Modification schéma d'aménagement et de développement relative aux droits acquis

Après explications, le conseil convient de mandater l'aménagiste à aller de l'avant dans la modification au schéma d'aménagement.

Détermination d'une date pour un atelier de travail sur les éoliennes

Un atelier de travail spécifique aux éoliennes sera tenu au début de 2008. Il est convenu que l'aménagiste revienne auprès des élus afin de proposer des dates pour cette rencontre qui se tiendra avec les intervenants du gouvernement québécois.

Avis de motion modification au schéma d'aménagement et de développement - Corporation de conservation du boisé de Johnville

Avis de motion est donné par Marc-Jacques Gosselin à l'effet qu'un règlement modifiant le schéma d'aménagement sera présenté à une séance ultérieure du conseil.

7/ Rapport financier

Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2007-11-4071

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Yvon Ménard, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Salaires :	Octobre 2007	47102.08 \$
Comptes à payer :	Octobre 2007	292803.41 \$

Je, soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Claude Brochu, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

Budget 2008

Claude Brochu présente l'ensemble du budget département par département. Les élus échangent sur certains aspects de celui-ci, dont particulièrement, sur le développement du futur lieu d'enfouissement sanitaire (LES) vers un lieu d'enfouissement technique (LET).

RÉSOLUTION N° 2007-11-4072

Sur la proposition de Marc-Jacques Gosselin, appuyée par Patrick Langlois, **IL EST RÉSOLU** de doubler le temps de la ressource affectée aux projets environnementaux et de puiser les crédits nécessaires dans le budget de site d'enfouissement.

Jean-Claude Dumas demande le vote.

REJETÉE

RÉSOLUTION N° 2007-11-4073

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Normand Côté, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le budget 2008 tel que présenté par le directeur général.

M. Marc-Jacques Gosselin demande le vote.

Compte tenu l'importance du vote, le tableau est ajouté aux minutes d'assemblée.

	POPULATION	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2603	3	n	0	0	2603	3
BURY	1187	2	n	0	0	1187	2
CHARTIERVILLE	363	1	o	363	1	0	0
COOKSHIRE- EATON	5072	6	o	5072	6	0	0
DUDSWELL	1735	2	o	1735	2	0	0
EAST ANGUS	3816	4	o	3816	4	0	0
HAMPDEN	166	1	o	166	1	0	0
LA PATRIE	803	1	n	0	0	803	1
LINGWICK	426	1	n	0	0	426	1
NEWPORT	735	1	n	0	0	735	1
SCOTSTOWN	654	1	o	654	1	0	0
ST-ISIDORE	864	1	n	0	0	864	1
WEEDON	2733	3	o	2733	3	0	0
WESTBURY	997	1	o	997	1	0	0
TOTAL	22154	28		15536	19	6618	9
MAJORITÉ POPULATION - 11078		11078		MAJORITÉ			
MAJORITÉ DES VOTES - 15 DOUBLE MAJORITÉE		15		MAJORITÉ			

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2007-11-4074

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** de donner à la firme Consultants Monique Harton inc., le mandat de réalisation du plan d'action de la MRC du Haut-Saint-François et de la réorganisation de la structure administrative au montant approximatif de 12 000\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2007-11-4075

Sur la proposition de Normand Côté, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** de modifier la résolution 2007-07-4023 de l'assemblée du 18 juillet 2007 à l'effet que le 10\$ la tonne métrique sera remplacé par une ponction de 110 000\$ prise à même les revenus générés au site d'enfouissement au cours de l'année 2008, cette somme étant dédiée à des projets environnementaux et à réduire les matières destinées à l'enfouissement.

ADOPTÉE

Avis de motion – Règlements de quotes-parts

Avis de motion est donné par Nicole Robert à l'effet que des règlements de quotes-parts seront présentés à une séance ultérieure du conseil.

Avis de motion – Règlements relatif à la rémunération des élus

Avis de motion est donné par Normand Côté à l'effet qu'un règlement relatif à la rémunération des élus sera présenté à une séance ultérieure du conseil.

Jacques Blais souligne par la suite qu'il serait approprié de modifier la méthode de répartition de la quote-part dédiée à la forêt. Il mentionne qu'un exercice devait être réalisé afin de voir diverses options puisque ce ne sont pas que les propriétés à production forestière que doivent payer pour ce service. En conclusion, il est convenu de répartir la quote-part destinée à la forêt en fonction de la richesse foncière uniformisée, et ce, dès 2008.

RÉSOLUTION N° 2007-11-4076

Sur la proposition de Jacques Blais, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** de modifier la méthode de répartition de la quote-part dédiée à la forêt en utilisant la richesse foncière uniformisée plutôt que les propriétés à production et extraction de richesses naturelles (production forestière).

ADOPTÉE

8/ Site d'enfouissement

Offre – Ville de Sherbrooke (suivi)

Claude Brochu résume l'état d'avancement du dossier aux élus. Il souligne que deux rencontres ont eu lieu et que l'entente recherchée par Sherbrooke en est une dite de « clé en main ». Les élus échangent sur divers aspects de la proposition et conviennent de maintenir celle-ci telle que déposée.

RÉSOLUTION N° 2007-11-4077

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Normand Côté, **IL EST RÉSOLU** de maintenir la proposition faite à la Ville de Sherbrooke telle que déposée, soit un maximum de 30 000 tonnes métriques annuellement à un prix de 60\$ la tonne excluant la redevance à l'enfouissement, et ce, pour une période de 44 mois débutant en avril 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Formation du comité de vigilance – mandat à Transfert Environnement

RÉSOLUTION N° 2007-11-4078

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** de mandater la firme Transfert Environnement dans le dossier de mise sur pied du comité de vigilance de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, au prix de 13700 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

Acceptation soumission – nouvelle cellule

Neuf soumissions ont été déposées pour la construction de la nouvelle cellule d'enfouissement.

Nom du soumissionnaire	Prix déposé
Les Constructions Léo Barolet	141 888.52\$
Construction DJL inc.	145 997.02\$
Excavation M. Toulouse inc	150 414.00\$
Grondin Excavation inc.	153 937.33\$
Sintra inc.	176 147.83\$
Lafontaine et fils	178 791.85\$
Entreprise Terco Plus inc.	193 181.33\$
Excavation Loiselle et frère inc.	199 163.34\$
Gilles Côté Excavation inc.	241 177.45\$

RÉSOLUTION N° 2007-11-4079

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** de donner le contrat de construction de la nouvelle cellule du site d'enfouissement à Constructions Léo Barolet au coût de 141 888.52 \$ taxes incluses conditionnel à l'obtention d'un échéancier des travaux.

ADOPTÉE

9/ Fibre optique

Recommandation du comité

RÉSOLUTION N° 2007-11-4080

Sur la proposition Normand Côté, appuyée par Yvon Ménard, **IL EST RÉSOLU** de facturer les municipalités locales possédant des bâtiments branchés sur la fibre optique pour le service internet haute vitesse, à savoir : bâtiments possédant entre 1 et 4 postes informatiques, 30\$/mois, bâtiments possédant entre 5 et 9 postes informatiques, 40\$/mois et bâtiments possédant 10 postes informatiques et plus, 50\$/mois. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de facturer au prorata du nombre de bâtiments les frais originaux de branchement.

ADOPTÉE

Suivi du dossier (s'il y lieu)

Normand Potvin mentionne que certaines régions du Québec sont dotées d'internet haute vitesse sans fil à des frais minimes pour les contribuables. Il sera important de prioriser ce dossier dès le retour du congé des Fêtes. De plus, COGECO, BELL et d'autres compagnies offrent actuellement le service internet haute vitesse dans des municipalités du territoire. Le CA de la MRC se penchera donc sur ce dossier. De plus, il serait de mise de déléguer ce dossier au CLD afin qu'il explore d'avantage les avenues possibles.

RÉSOLUTION N° 2007-11-4081

Sur la proposition Marc-Jacques Gosselin, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** de mandater le CLD du Haut-Saint-François afin qu'il explore les avenues possibles dans le dossier de service internet haute vitesse destiné aux contribuables et entreprises du territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

10/ Cour municipale

RÉSOLUTION N° 2007-11-4082

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente relative à la Cour municipale commune de East Angus désirent modifier les articles 2 et 3 de cette entente pour établir un nouveau chef-lieu et l'endroit où la Cour municipale peut siéger;

ATTENDU QUE l'article 24 de la *Loi sur les cours municipales*, L.R.Q., c.C-72.01, prévoit que lorsque la modification à une entente ne vise qu'à changer l'adresse du lieu où siège la Cour municipale ou à établir tout autre lieu où elle peut siéger, elle peut être effectuée par une résolution adoptée par chacune des municipalités qui est partie à l'entente d'établissement de la cour et qu'une telle résolution doit être approuvée par le ministre de la Justice;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter une résolution à cet effet en conformité avec les prescriptions de la loi;

A CES CAUSES, sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Yvon Ménard, **IL EST RÉSOLU** que soit établi, à compter du 1^{er} janvier 2008, le chef-lieu et l'endroit où la Cour municipale de East Angus peut siéger à l'adresse suivante, soit le 200, rue Saint-Jean Est, en la ville de East Angus, district de Saint-François.

ADOPTÉE

11/ Schéma de couverture de risques incendies

Martin Maltais fait lecture de la correspondance électronique envoyée par Albert Lemelin. Certains éléments sont toujours manquants et les membres conviennent de compléter le dossier avant le congé des Fêtes afin que, localement, les résolutions soient prises en janvier 2008 par les conseils locaux. La MRC passera sa résolution lors de son assemblée du 16 janvier et le dossier sera acheminé à Québec par la suite.

12/ Présence du public dans la salle

Aucun point discuté.

13/ Réunions du comité administratif

RÉSOLUTION N° 2007-11-4083

Sur la proposition Jean-Claude Dumas, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors des réunions du comité administratif du 3, 12, 17, 16 et 29 octobre 2007.

ADOPTÉE

14/ Rapport du préfet et des membres du CA

Le directeur général fait lecture de la lettre déposée par le préfet. Celle-ci mentionne que la démission de M. Gendron sera effective à compter du 31 décembre 2007.

RÉSOLUTION N° 2007-11-4084

Sur la proposition Jean-Claude Dumas et appuyée unanimement, **IL EST RÉSOLU** de remercier le préfet sortant, M. Michel Gendron pour son dévouement, sa disponibilité et sa générosité au cours des années passées tant au sein du conseil des maires que des nombreux autres comités touchant le développement de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

Chaque membres du comité administratif fait rapport de ses représentations mensuelles.

RÉSOLUTION N° 2007-11-4085

Sur la proposition Jean-René Ré, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François donne son appui à tous les projets priorisés par le Comité Loisirs de la MRC dans le cadre du programme de support à l'action bénévole.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2007-11-4086

Sur la proposition Marc-Jacques Gosselin, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François donne son appui à M. Jean-Claude Dumas comme représentant au sein du comité sur l'aménagement du territoire de la FQM.

ADOPTÉE

15/ Correspondance

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, la correspondance est mise en filière.

16/ Recommandations des membres

Aucun point discuté.

17/ Questions diverses

Service 911

Céline Gagné souligne avoir de gros problèmes avec son service de communications. Elle désire connaître les délais dans le dossier du service 911. Il devient urgent de régler ce dossier et souhaite que celui-ci soit priorisé.

18/ Levée de l'assemblée

Yvon Ménard propose la levée de la séance à 23 h 10.

Claude Brochu
Secrétaire-trésorier

Michel Gendron
préfet